

Association Les Rebeccas

Langue, Education , Sourds, Reconnaissance, Ecole, Bilinguisme, Egalité, Compétence, Connaissances, Avenir, Signes

Association de parents d'enfants sourds.

Adresse de correspondance : 25, rue St. Laurent - 77 400 Lagny / Marne.

Tel. / Mtel : 01 60 07 29 15 - Fax : 01 64 30 51 08

Information générale sur les activités associatives Rebeccas

Cette information est principalement destinée aux nouveaux parents, dont l'enfant est scolarisé depuis peu dans le service Bilingue Laurent Clerc, ou dont l'arrivée en Seine et Marne est récente.

Depuis plus de 15 ans, notre association se bat pour rompre l'isolement des familles d'enfants sourds, pour le droit à la différence des enfants sourds. Avec **Rebeccas**, vous pourrez participer à une vie associative riche, profitable à tous, parents et enfants, entendants ou sourds.

L'association **Rebeccas**, créée le 8 novembre 1988, a pour objectif :

- De représenter les intérêts des enfants sourds du Nord Seine et Marne et le choix d'éducation bilingue effectué par les familles.
- De participer à toute action en faveur de la reconnaissance de la L.S.F. (Langue des Signes Françaises) dans tous les domaines (Social, culturel) et en particulier dans celui de l'éducation et de la scolarité des jeunes sourds.
- De défendre et de promouvoir les intérêts matériels et moraux des familles concernés par la surdité et l'ensemble des difficultés qui en découlent.

L'association **Rebeccas** organise :

- Des vacances bilingues : 1 semaine en été pour les familles concernées par la surdité Depuis 1999, ces vacances ont eu lieu successivement dans la Manche, l'Ardèche, le Jura, la Cote d'azur, le Vercors. Elles ont accueilli de 40 à 80 personnes suivant les années.
- Des cours de LSF, à destination des familles ou des enfants
- Des activités extra-scolaires : sorties culturelles, journées à thème, etc...
- Une rencontre de Noël, avec animation et goûter

L'association **Rebeccas** finance :

- Des prestations d'interprétation pour les familles adhérentes
- Des aides exceptionnelles aux familles, pour des projets ayant rapport avec la surdité

L'association reçoit une subvention du conseil général de Seine et Marne, qui lui permet de financer une partie de ces activités. L'ensemble de l'action associative est bénévole.

L'association **Rebeccas** est membre du réseau national APES, constitué d'associations locales affiliées à l'ANPES (association nationale de parents d'enfants sourds) défendant l'idée générale du bilinguisme LSF/Français, en opposition avec le réseau ANPEDA, axé globalement sur l'oralisme. A ce titre Rebeccas est régulièrement amenée à participer à des actions nationales en collaboration, soit avec les autres associations du réseau APES/ANPES, soit avec d'autres associations nationales amies (FNSF, 2LPE, etc..)

Le CA (conseil d'administration) de l'association est actuellement constitué de

- Pierrette Pouliquen – Présidente
- Pascaline Litière – Trésorière
- Nina Koulibaly - Secrétaire
- Laurent Pouliquen - Conseiller
- Lino Karaman - Conseiller

L'adhésion annuelle est de 22 Euros par famille bi-parentale, ou 15 Euros par famille mono-parentale. Cette adhésion donne droit à toutes les activités organisées par l'association.

L'assemblée générale se tient généralement aux alentours de Février/Mars.
La prochaine assemblée générale permettra le renouvellement de tout le CA.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

La présidente

Pierrette Pouliquen

Pierrette Pouliquen – 25 rue saint Laurent 77400 Lagny sur Marne
01 60 07 29 15 – l.pouliquen@free.fr